



Plans de Prévention des Risques Miniers
(PPRM) du bassin de May-sur-Orne

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Commune de Maltot

Légende :

- RE3** Zone rouge, aléa fort d'effondrement localisé
- RE2** Zone rouge, aléa moyen d'effondrement localisé
- RE1** Zone rouge, aléa faible d'effondrement localisé en zone non urbanisée
- REp** Zone rouge, aléa faible ou moyen d'effondrement "puits"
- RA** Zone rouge, aléa faible d'affaissement en zone non urbanisée
- BE** Zone bleue d'aléa faible d'effondrement localisé en zone urbanisée
- BA** Zone bleue d'aléa faible d'affaissement localisé en zone urbanisée
- BBN** Zone bleue d'aléa faible de pollution de nappe souterraine

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral d'approbation
du 10 août 2021

Réalisation et édition : Alp'Géorisques - Juillet 2021 0 25 50 100 150 200 mètres

